Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 18 (1873)

Heft: 1

Artikel: La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des états voisins : étude de géographie militaire

Autor: Haymerle, Aloïs Ritter von

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-333376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

No 1. Lausanne, le 1er Janvier 1873. XVIIIe Année.

SOMMAIRE. — **La position stratégique de la Suisse vis-à-vis des Etats voisins.** Etude de géographie militaire, par le lieut.-colonel Aloïs Ritter von Haymerle, officier d'état major. *(Fin.)* — **Augmentation des traitements des fonctionnaires fédéraux. — Unité de calibre pour l'artillerie de campagne**, par le lieut.-colonel féd. de Perrot. — **Nouvelles et chronique.**

Table des matières et couverture de la *Revue militaire suisse* de 1872.

AVIS.

La *Revue militaire suisse* continuera à paraître en 1873 comme du passé et au même prix malgré le renchérissement de l'impression. Les personnes qui ne voudront pas continuer leur abonnement sont priées de nous retourner un des deux premiers numéros en y écrivant le mot *refusé*.

LA POSITION STRATÉGIQUE DE LA SUISSE VIS-A-VIS DES ÉTATS VOISINS.

(Etude de géographie militaire.)

Par le lieutenant-colonel Aloïs Ritter von Haymerle, officier d'état-major.

(Traduit de la *Revue militaire autrichienne de Streffleur.*) (1)

Quant à la défense de la route du Splügen, remarquons que le fait que la frontière italienne s'avance par le val San-Giacomo jusqu'au col même du Splügen est sans doute défavorable à la Suisse; à cela il y a, il est vrai, un correctif en ce que la Suisse possède le haut du val Bregaglia, qui non-seulement est très-propre à la défense (le point le plus favorable est la Porta au nord-est de Bondo), mais qui encore par sa position par rapport au val San-Giacomo donne à une offensive sur Chiavenna d'autant plus d'importance que la route du Splügen est par elle-même très-propre à la défense, et qu'en arrière on rencontre les positions très-fortes, et pour ainsi dire imprenables pour peu qu'on y fasse quelques travaux, de Berghaus et de la Felsbrücke. Le point de Splügen lui-même, très-important comme le point où se réunissent les deux routes du Bernardin et du Splügen, est peu propre à être fortifié à cause de sa position au fond de la vallée. Les travaux de défense devraient sur ce point, abstraction faite de la gorge qui termine la vallée, être étendus jusque sur les hauteurs situées au nord et au sud sur la route du Splügen jusqu'à la Felsbrücke.

La route du Bernardin (2) est couverte contre une attaque frontale directe par la forteresse de Bellinzone; mais comme plusieurs chemins conduisent dans cette direction dès le val San-Giacomo et qu'ils permettent de faire courir des dangers à cette route indispen-

(1) Voir notre no 22 de 1872.

(2) C'est la route qui de Bellinzone conduit par la vallée de Misocco et le col du Bernardin dans la vallée du Rheinwald.

sable au ravitaillement de Bellinzone, il est nécessaire de s'assurer des points les plus importants de la route, c'est-à-dire de Soazza, où débouche une bonne route venant de Gondona par le Forcola-Pass, et d'un point situé entre les villages de Saint-Bernardin et de San-Giacomo, où passent les deux chemins venant de Campodolcini et d'Isola par le Passo Bardan et le Passo di Balnicia, et qui trouve en même temps le chemin très-praticable qui de Saint-Bernardin conduit à Nufenen dans la vallée du Rheinwald par le val Vignone en tournant les deux cols du Bernardin et du Splügen. Les hauteurs même du col du Bernardin sont très faciles à défendre.

De ce que nous venons de dire il ressort que le point essentiel de la défense des Grisons gît dans l'offensive sur Tirano. Si le défenseur s'est emparé de ce point, les troupes ennemies postées dans la Haute-Valteline ont leur retraite sinon complétement coupée du moins limitée aux chemins très-difficiles qui conduisent au val Camonica; et d'un autre côté en se protégeant suffisamment contre le Passo d'Apina, la Basse Valteline est ouverte et l'on peut ainsi forcer à la retraite l'ennemi s'avançant contre le Splügen.

On voit que, malgré l'apparence défavorable de la frontière, la tâche du défenseur est ici beaucoup plus facile et plus propre à assurer le succès que celle de l'agresseur. Tandis que, par une pointe sur Tirano, qui peut être entreprise en toute sécurité en utilisant convenablement la capacité locale de défense sur les flancs et en employant largement le landsturm, le défenseur peut amener une totale dispersion des forces envoyées contre les Grisons, et même s'emparer de toute la Valteline; l'agresseur peut d'autant moins tirer avantage de son territoire avancé, que la situation excentrique de sa base d'opérations (la Valteline) et les communications, insuffisantes à cause de leur position très-défavorable, de celle-ci avec la base principale, empêchent d'emblée toute opération hardie, et que d'ailleurs tout avantage sur un point quelconque ne peut être qu'un succès partiel et le plus souvent éphémère.

Si cependant l'attaque italienne réussit à percer la ligne suisse sur tous les points, à conserver des avantages et à les étendre, son plus prochain objectif sera la vallée du Rhin antérieur et la ligne Coire-Reichenau. De là, protégeant son flanc droit contre le Luziensteig, l'ennemi s'avancera en remontant la vallée du Rhin antérieur tout en se couvrant pendant cette marche contre les passages qui débouchent du nord (tous praticables seulement aux bêtes de somme); il tentera de forcer le col de l'Oberalp pour prendre à dos le Saint-Gothard, qui, à cette période des hostilités, sera la pierre angulaire de la défense.

Section du Valais.

La vallée du Rhône forme ici la base de la défense, avec la chaussée qui la parcourt et le chemin de fer qui remonte fort haut dans la vallée. Les routes principales d'attaque sont: la route du Simplon qui débouche à Brigue, et la route du Saint-Bernard qui débouche à Martigny et n'est pas carrossable (1) sur les hauteurs. Les voies secon-

(1) Elle doit le devenir, si elle ne l'est pas encore.

daires sont: le chemin, parfois sentier, de Chatillon dans la vallée d'Aoste à Viège, par le Glacier de Saint-Théodule (Cervin), le chemin à char qui se détache à Crevola de la route du Simplon pour traverser le val Formazza, continuer, mais seulement pour les bêtes de somme, par le Gries-Pass et aboutir à Ulrichen dans le Haut-Valais.

La route du Saint-Bernard est trop excentrique pour une opération avec de grandes forces; en outre la route sur Berne serait barrée par la forteresse de Saint-Maurice. Si l'on veut par contre remonter le Rhône, on pourrait avec cette forteresse à dos être sérieusement inquiété sur les flancs par les cols du Sanetsch, de Rawyl et de la Gemmi. Si Saint-Maurice était complété par des travaux à Martigny, ce qui, à cause de la vallée de Chamounix est indispensable en cas d'une attaque française; si le sentier du glacier de Saint-Théodule était totalement détruit, l'armée suisse n'aurait dès lors plus rien à craindre sur cette aile et la route du Simplon, route d'une grande importance à cause de ses rapports étroits avec le Saint-Gothard en pourrait être d'autant mieux défendue.

La vallée de la Tosa s'avance ici (vers la route du Simplon) d'une manière fâcheuse pour la Suisse, sur la route du Valais, ce qui exige des mesures de défense d'autant plus étendues que sur ce point l'accès du Haut-Valais et de la route du Gothard est facilitée par plusieurs passages (il est vrai praticable seulement aux bêtes de somme). Par contre le défenseur peut utiliser la route du Simplon pour tomber sur les derrières de l'agresseur s'avançant par le val Formazza de la même façon qu'il exécutera sa pointe de Locarno par le val Antovalli, de sorte que l'agresseur ne pourra dépasser Domo-d'Ossola et Crevola avant de s'être suffisamment garanti contre les attaques de flanc. Comme l'attaque par le val Formazza, difficile déjà en elle-même, ne peut être entreprise qu'avec de l'artillerie de montagne, et que d'un autre côté la position suisse de Gondo est imprenable directement, il en résulte qu'ici encore l'attaque italienne ne pourra retirer aucun avantage de la forme avancée de la frontière (val Formazza) si le défenseur prend bien ses mesures.

La conquête du Valais, comme celle de la vallée du Rhin antérieur, ne peut avoir d'autre but principal que de prendre à dos le Saint-Gothard, qui pour l'Italie est la clef du plateau suisse; car toute opération descendant la vallée du Rhône serait trop excentrique et trouverait d'ailleurs dans les fortifications de Saint-Maurice une barrière infranchissable.

Puisque toutes les forces de l'attaque doivent être dirigées contre le Saint-Gothard, quoique par différents chemins, il est nécessaire de faire de ce point une section tout-à-fait indépendante de la défense, car la grande étendue de la première position de défense, qui en gros est dessinée par la ligne: Grand Saint-Bernard-Gondo-Bellinzone-Campo Cologno (dans le val Poschiavo) et l'Umbrail-Pass, malgré toute sa capacité locale de défense, laisse toujours place à la possibilité d'être percée sur un point. De la nature du terrain et de la manière dont toutes les routes convergent au Saint-Gothard, il faut conclure qu'il s'agit ici non pas d'établir un seul poste fortifié, mais d'exécuter des travaux sur un grand espace; qu'ainsi, outre les hauteurs

mêmes du col, toutes les routes aboutissant immédiatement à ce massif doivent être fermées au moyen de forts ouvrages indépendants. C'est spécialement le cas de la route du Gothard à Airolo, ce qui donnerait un point d'appui commun à la défense locale des cols de Medels et du Luckmanier à l'est et du val Bedretta ainsi que des cols de Gries, de Saint-Giacomo et de Naret à l'ouest. D'autres travaux devraient être exécutés au col de la Furka, à l'Oberalp et à Hospenthal-Andermatt; enfin à la Grimsel pour garantir le Hasli.

Sous la protection de ces travaux, qui ne permettent sur aucun point à l'agresseur de déployer des forces supérieures, le défenseur peut opérer une puissante diversion contre l'adversaire arrivé déjà dans la vallée du Rhin antérieur, ou exécuter des tentatives sur différents points pour inquiéter l'ennemi dans ses opérations, le paralyser et enfin le forcer à la retraite au moyen d'une offensive générale combinée.

Après la perte des montagnes il ne resterait guère d'autre chance au défenseur que de se concentrer derrière la ligne: Linth-lac de Zurich-Limmat-Aar, pour de là chercher dans une bataille en rase campagne une décision suprême. Les circonstances décideront s'il est possible de tenter encore auparavant de défendre le lac des Quatre-Cantons, en s'aidant de la destruction totale des routes qui le longent et en s'appuyant sur Lucerne et Schwyz tout en occupant fortement Thoune et Berne.

AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES FÉDÉRAUX.

Nous détachons du message et du projet de loi sur cette matière, actuellement soumis aux Chambres, les renseignements suivants en ce qui concerne les fonctionnaires militaires fédéraux :

Le traitement fixe de l'*adjoint du Département militaire* (instructeur en chef de l'infanterie) pour le personnel a été élevé de 4000 à 5000 francs, dans l'idée que le titulaire de cette place continuera à percevoir, jusqu'à nouvel ordre et comme par le passé, les indemnités spéciales pour le service proprement dit qu'il est appelé à faire en dehors de Berne. Toutefois, le Département militaire a été chargé d'élaborer un projet de loi fixant à nouveau les attributions de ce fonctionnaire.

D'après le projet, le *Commissaire des guerres à Thoune* recevra un traitement de 3800 fr (au lieu de 2800 fr), sous la réserve qu'il ne pourra percevoir d'indemnités particulières que lorsqu'il sera employé en qualité d'instructeur dans les cours du commissariat ; en conséquence, il devra surveiller, sans bonification ultérieure, le service du commissariat dans les divers cours qui ont lieu sur la place d'armes de Thoune,

Nous avons introduit dans le projet, pour la première fois, la mention des instructeurs-chefs et des instructeurs de 1re et de 2me classe, attendu que nous sommes d'avis que les titulaires de ces places doivent être classés parmi les fonctionnaires Le traitement que nous proposons de leur allouer a été calculé dans l'idée qu'ils seront toute l'année à la disposition de l'autorité militaire et qu'ils n'auront droit à aucune bonification pour les travaux spéciaux qui pourront leur être confiés. Les sous-instructeurs ne sont pas mentionnés dans le projet, parce qu'ils ne rentrent pas dans la catégorie des fonctionnaires.